



## Secteur de la Négociation Collective et des Rémunérations

Numéro 14-2021

Réf. : YV/KG

Paris, le 25 janvier 2021

---

### Mise à jour de la table de concordance code APE/IDCC/ Fédération FO

---

Chères et chers Camarades,

#### Objet :

Vous trouverez en annexe une mise à jour de la table de concordance entre les codes APE (Activité Principale de l'Entreprise), anciennement codes NAF, et les conventions collectives correspondantes, ainsi que les fédérations Force Ouvrière de rattachement.

#### Pourquoi :

Vous avez été plusieurs à nous en faire la demande dans la mesure où une table de concordance à jour vous permet de trouver la convention collective applicable à un adhérent dont vous défendez les intérêts ou encore de savoir, au moment de l'adhésion d'un salarié, à laquelle de nos fédérations le rattacher.

#### Principaux points :

D'abord, ce document a été réalisé à partir du dernier fichier disponible de la DARES, sur la base des données 2017 car il y a toujours un décalage de quelques années lié au traitement des données par l'administration.

Ensuite, nous attirons votre attention sur le fait qu'un même code APE peut renvoyer à plusieurs conventions collectives. En effet, ce fichier est basé sur les déclarations des entreprises dont on sait qu'elles ne sont pas toujours exactes. Il n'y a donc pas de corrélation automatique entre un code APE et un IDCC unique (identifiant de la convention collective) mais ce fichier peut tout de même vous mettre sur la voie. En outre, pour un même code APE, ce fichier fait état du pourcentage d'entreprises qui applique telle ou telle convention collective.

Enfin et pour rappel, pour connaître la convention collective applicable, il convient de se référer à l'activité principale réellement exercée par l'entreprise. Par ailleurs, la mention de la convention collective de branche applicable au salarié doit figurer sur son bulletin de salaire.

#### Annexes :

Une seule annexe accompagne cette circulaire. Il s'agit du tableau de concordance proposé.

Amitiés syndicalistes,

**Karen GOURNAY**  
Secrétaire confédérale

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général